

Macron veut restreindre la liberté scolaire quand la fille de Brigitte Macron ouvre un lycée hors-contrat



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 08 octobre 2020

Source [Le Salon Beige] Macron veut interdire l'école à la maison, et, en même temps, Tiphaine Auzière, 36 ans, fille de Brigitte Macron, ouvre un lycée hors contrat et fait la couverture de [Paris Match](#) pour la promotion.

L'idée est de "proposer un enseignement de qualité à tous les lycéens, quels que soient leur milieu social et leur région d'origine."

Le lycée Autrement, établissement privé hors contrat, est ouvert à tous, mais il a un prix : 9 500 euros par an... Tiphaine Auzière indique :

« Je me suis sentie un peu exclue en arrivant à Paris. Bien sûr qu'il y a une inégalité territoriale. Ce que nous souhaitons, c'est repérer les talents, leur faire profiter d'un enseignement performant, sans qu'ils soient obligés de quitter leur région. Ce premier établissement est à Paris, nous y ferons venir des jeunes de toute la France, et le deuxième ouvrira à la rentrée 2021 à Etaples, à quelques kilomètres du Touquet. »

Christophe Cadet, directeur pédagogique, [explique](#) :

« Le niveau se dégrade et certains élèves dans le secondaire s'ennuient prodigieusement. Entre la 2de et la terminale, ils n'apprennent pas grand-chose »

Concernant l'école à la maison, France 3 diffuse un [reportage](#) sur une mère de famille, enseignante, qui fait l'école à la maison à ses enfants. Cette habitante de Haute-Marne défend un choix personnel avec son mari et s'insurge face à l'annonce du président de la République qui souhaite supprimer cette possibilité.

“Pour moi c'est anticonstitutionnel, le projet doit passer le 9 décembre devant le conseil des ministres, mais il va à l'encontre des droits de l'Homme et la convention européenne des droits de l'Homme, car l'Etat ne doit pas empêcher les parents d'utiliser leur droit d'éducation et d'enseignement. Je comprend que l'Etat ne supporte pas de ne pas tout contrôler, mais des lois leur permettent de contrôler, et même d'inspecter tous les ans les familles. Même les enseignants sont moins inspectés”. “Ils ont tous les outils pour contrôler, et pourtant là, ils préfèrent supprimer un droit”.

Le Figaro publie la [tribune](#) de Matthieu Belliard, journaliste sur Europe 1, qui explique pourquoi son épouse et lui ont fait le choix d'instruire leurs enfants en famille.

Monsieur le président de la République, en 2016, avec nos enfants, nous avons fait un choix de liberté. Celui de l'instruction en famille. Aucun de nos enfants n'est atteint de pathologie lourde, aucun de nous n'est

pratiquant d'une quelconque religion. C'est un choix de parents éclairés, ambitieux et volontaires. Le choix de s'engager pleinement dans l'instruction de nos enfants. Leur ouvrir le monde, leur apporter un regard différent et développer chez eux un sens aigu de l'autonomie. [...]